

Ouagadougou, le 16 AVR 2025

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de quatre (04) élèves Professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire option : Informatique, session 2025.**

Ce sont :

PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : INFORMATIQUE

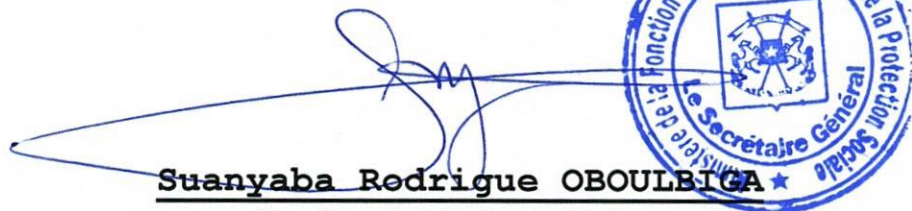
ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SOME DOMONLARA NORBERT	340648	B14511438	31/12/91
2°	KABORE SOULEYMANE	321564	B10576745	31/12/90

Arrêté la présente liste à 2 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA ★

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail